



MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

# AVIS

Mmes et MM. les membres du conseil municipal sont convoqués dans  
**la salle des fêtes du Square Marc Baron**  
pour la réunion qui aura lieu le **lundi 7 avril 2025 à 18h30.**

## FINANCES

- 1- ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024
- 2- VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE – ANNEE 2024 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
- 3- VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX
- 4- AFFECTATION DU RESULTAT 2024 POUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
- 5- AFFECTATION DU RESULTAT 2024 POUR LE BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX
- 6- VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR L'ANNEE 2025
- 7- ETAT RELATIF AUX INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS COMMUNAUX VERSEES EN 2024
- 8- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
- 9- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE GESTION DES GITES COMMUNAUX
- 10- MODIFICATION DE LA REGIE DOTE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE POUR LA GESTION DES GITES COMMUNAUX : FACTURATION DES SERVICES SUPPORTS
- 11- VOTE DES PARTICIPATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF
- 12- REPRISE D'UNE PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS – BUDGET 2025
- 13- MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
- 14- VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF

- 15- CONVENTION D'OBJECTIFS 2025 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET/OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION VIVONS ENSEMBLE
- 16- CONVENTION D'OBJECTIFS 2025 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET/OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION LES LUCIOLES
- 17- CONVENTION D'OBJECTIFS 2025 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET/OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION ALSH LEI MOUSSI
- 18- CONVENTION D'OBJECTIFS 2025 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET/OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION USSM FOOTBALL
- 19- CONVENTION D'OBJECTIFS 2025 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET/OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION USSM RUGBY
- 20- CONVENTION D'OBJECTIFS 2025 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET/OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION LA MANDREANE
- 21- CONVENTION D'OBJECTIFS 2025 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET/OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ECOLE DE DANSE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
- 22- REVISION DE L'AP/CP N°3 – REHABILITATION DE LA PROPRIETE FLICHE BERGIS – BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL (MISE A JOUR AVRIL 2025)
- 23- REVISION DE L'AP/CP N°5 - RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX (MISE A JOUR AVRIL 2025)
- 24- REVISION DE L'AP/CP N°4 POUR L'AMENAGEMENT D'UN FOYER DES JEUNES ET D'UNE MEDIATHEQUE AU CENTRE DE LA COMMUNE (MISE A JOUR AVRIL 2025)
- 25- CONSTITUTION DE PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES POUR RISQUE CONTENTIEUX
- 26- REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DU RESTAURANT SUR LE SECTEUR DE LA COUDOULIERE

#### MARCHES PUBLICS

- 27- SIGNATURE DES ACTES D'ENGAGEMENT CONCERNANT LES FOURNITURES DE DENRÉES ALIMENTAIRES ISSUES DE L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE, BIOLOGIQUE ET EN CIRCUIT-COURT, DIRECT PRODUCTEURS

- 28- SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE
- 29- CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE POUR LE MARCHE N°2025-05 "REHABILITATION DE LA PROPRIETE FLICHE BERGIS" - LOT N°1 "DESAMIANTAGE - DEPOLLUTION - CURAGE"
- 30- AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE 2024S12 – LOT H03 – HABILLEMENT POUR LES PERSONNELS DE LA POLICE MUNICIPALE

#### RESSOURCES HUMAINES

- 31- AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE AUX FORMATIONS DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE A L'UTILISATION DU BATON DE DEFENSE, AUX AEROSOLS LACRYMOGENES ET AUX GESTES ET TECHNIQUES PROFESSIONNELS D'INTERVENTION (GTPD)

#### ADMINISTRATION GENERALE

- 32- SIGNATURE DU CAHIER DES CHARGES POUR L'ACCUEIL DES SPECTACLES ET ATELIERS ARTISTIQUES
- 33- CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAINADE POUR LA SAISON ESTIVALE 2025
- 34- CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE FRANCOISE MONTAGNE
- 35- DENOMINATION ESPLANADE GEORGES FLORY

Le maire,



Gilles VINCENT